Isidore Modjo a été interpellé par les éléments du Commissariat central numéro 1 de la ville de Yaoundé le vendredi 05 janvier 2018 au moment où il initiait une autre grève devant les services du ministère de la communication pour réclamer le paiement des émoluments dus à ses œuvres.

« Ils étaient accompagnés par le Commissaire principal en personne. Ils ont embarqué ses outils, notamment ses pancartes et son mégaphone, et lui ont intimé l'ordre de les suivre dans le car qu'ils avaient préparé pour son interpellation. Modjo n'a pas résisté, et a simplement obtempéré », a rapporté le journaliste Marcellin Gansop, présent sur les lieux au moment des faits.

C'est après l'audition qui va durer un peu plus de deux heure d'horloge que Isidore Modjo va être transférer au parquet centre administratif pour « l'obstruction de la voie publique ».

En rappel, l'artiste réclame le paiement de ses droits dus à la conception des génériques de journaux et de plusieurs autres émissions de la radio nationale CRTV. Le premier ministre avait instruit en mars dernier le ministre de la communication et le directeur général de la CRTV le paiement des droits de cet artiste à hauteur de 50 millions de FCFA.

Mais, il se murmure que Issa Tchiroma ministre de la communication et Charles Ndongo,

directeur général de la CRTV auraient proposé de lui donner 10 millions, puis 21 millions sur les 50 millions prévus, proposition rejetée par l’artiste.

WANTED
ISSA TCHIROMA
MINCOM / PCA CRTV
CHARLES NDONGO
DG CRTV
Les 2 qui défient le PM
Voici l'instruction du Premier Ministre
Chef du Gouvernement
Philémon YANG du 29 mars 2017
TROP C'EST TROP